



La Vie de Château

N°6 - SEPTEMBRE 2026



**Notre marché est à un tournant.
Son avenir dépend de nous tous.**



**Pas de clients, pas de commerçants.
Pas de commerçants, plus de marché 😞**



Nous avons besoin de deux forces essentielles :



- **Des habitants engagés et acteurs de notre territoire**

Notre marché a besoin de vous pour continuer à vivre.

Chaque achat compte. En venant faire vos courses auprès de nos commerçants et producteurs, vous contribuez à préserver un lieu de proximité, d'échange, de convivialité et de vie locale.

- **Des artisans, producteurs et commerçants de notre territoire**

Nous avons besoin de vous pour les trouver.

Parlez-en à vos proches, à vos contacts, aux producteurs, artisans et commerçants que vous connaissez.

Un contact, un partage, une recommandation peuvent faire la différence.

Sans votre soutien, l'avenir du marché est menacé.

Ne laissons pas s'éteindre ce lieu de vie qui fait battre le cœur de notre commune.

ACTIVITÉS PHYSIQUES & SPORTIVES

La Porte du Hainaut
Communauté d'agglomération

La Porte du Hainaut, en collaboration avec notre commune, proposera dès la rentrée aux enfants :

de 3 à 6 ans, le jeudi de 17h à 17h 45 à la salle polyvalente : un éveil sportif
de 6/12 ans le jeudi de 17h 45 à 18h 45 à la salle polyvalente + plateau sportif : de nouvelles activités.

Pour les plus de 50 ans : la porte du Hainaut propose des activités adaptées dans les différents villages de l'agglomération.

Conditions d'accès - tarifs et inscriptions : rendez-vous sur le QR CODE ou sur le site de la Porte du Hainaut : laporteduhainaut.portail-familles.com



La Mairie accueille le public du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00

Rendez-vous possible les après-midi (sauf le mercredi) et le samedi matin

Tél 03 27 48 66 04 - Email : accueil@ville-chateau-abbaye.fr

Retrouvez l'actualité de la commune sur Facebook (contact Christelle DELCROIX et Benjamin DUVAL) et sur notre site

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES PHYSIQUES & SPORTIVES (salle polyvalente)

L'association ODYSSEE STUDIO reprend ses cours de danse , le lundi 31 août de 18h30 à 20 heures (inscriptions toute l'année) pour les adultes et le mercredi 02 septembre de 16h30 à 18h pour les enfants âgés de 8 à 14 ans.

L'ASMC recommencera ses cours de fitness et de renforcement musculaire le mercredi 09 septembre de 19h30 à 20h30.

Le YOGA vous donne rendez-vous le mercredi 16 septembre de 10h30 à 11h30 et/ou le jeudi 17 septembre de 19h à 20 heures.

INFORMATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Aide à l'autonomie pour vos démarches sur internet : Gratuit et sur rendez-vous, La Porte du Hainaut vous propose 3 dates. Les **17/09 - 15/10 et 19/11** de **9h à 12h**. Contactez la mairie pour tout renseignement et inscription.

Accueil du Bus d'information BGE pour l'appui et l'accompagnement à la création d'entreprises : **mercredi 23 septembre** de **13h 30 à 17h** sur la place de l'église.



Nettoyons la nature : Cette opération aura lieu, pour nos écoliers dans le cadre scolaire : le **vendredi 25 septembre 2026** et sera ouverte à tous le **samedi 26 septembre** (l'horaire sera diffusé ultérieurement).
Le matériel sera mis à disposition par l'enseigne E. LECLERC

STOP aux décharges illégales (voir flyer)

TRAVAUX

Des travaux de rafraichissement ont été réalisés au sein de l'école durant cet été.

LA VIE DE LA PAROISSE



Les Inscriptions et réinscriptions pour le catéchisme se feront les **mercredi 9** et **samedi 12 septembre 2026** de **10h à 12h** au centre paroissial de Flines les Mortagne au 31 rue Fournier : tél 03.27.26.90.79 ou Mme CORNU au 03.27.26.92.17.

ETAT-CIVIL

Décès : Marie-Claire DELCROIX, le 13 août

AGENDA

Vendredi 25 septembre 2026 à 18h 30 : remise des prix aux lauréats des maisons fleuries.

RAPPELS

La mise à l'honneur des nouveaux bacheliers

La commune souhaite féliciter et récompenser les nouveaux bacheliers de Château-l'Abbaye. Les jeunes diplômés sont invités à se rapprocher de la mairie afin de se faire connaître en vue d'une cérémonie qui se tiendra au début de l'automne.

L'entretien des caniveaux et trottoirs devant chaque habitation incombe au résident.